

LES ETATS GÉNÉRAUX DE LA PHOTOGRAPHIE

Une enquête nationale à destination de tous les acteurs de la photographie : quels constats ?

Juillet 2022



LES ETATS GÉNÉRAUX DE LA PHOTOGRAPHIE

Présentation du projet

Face aux nombreux enjeux du secteur de la photographie et dans le but d'améliorer son développement comme de stimuler son rayonnement, plusieurs acteurs se sont engagés ensemble, à l'initiative de l'association des Filles de la Photo, pour l'organisation d'Etats généraux de la Photographie.

Les premiers Etats généraux de la Photographie, en 1981, ont permis une vraie reconnaissance de cet art, de ses créateurs et de l'écosystème lié à sa création et à sa diffusion. 40 ans plus tard, les enjeux ont évolué, et il est essentiel de faire un point d'étape et de se rassembler pour dialoguer sur les nouveaux enjeux et construire des pistes d'actions concertées.

L'ADAGP, les Agents Associés, le CLAP, les Filles de la Photo, France PhotoBook, le réseau Diagonal, la Saif et l'Union des Photographes Professionnels (UPP) s'unissent dans cet ambitieux projet qui donnera lieu à un travail collectif au cours de l'année 2022 et à la présentation de premières conclusions aux Rencontres d'Arles 2022.

Ce programme prospectif se donne pour objectif de formuler un état des lieux du secteur, de mettre en lumière les thématiques et enjeux importants pouvant être associés à ses différents acteurs, et de tenter collectivement de formuler des préconisations ou des perspectives. Il a pour but d'englober tous les maillons d'un environnement qui va du photographe à tous les utilisateurs ou diffuseurs d'images. Avec le concours des différentes structures associées, plusieurs formats de consultations et de discussions seront mis en place au cours de l'année 2022.

Contact presse & infos

Sabrina Ponti et Raphaële Bertho

etatsgenerauxdelaphotographie@gmail.com



LES ETATS GÉNÉRAUX DE LA PHOTOGRAPHIE

Historique et enjeux

En 1981, Jack Lang décide de confier l'organisation des premiers EG de la Photographie à Bernard Perrine, co-fondateur et premier directeur des Rencontres d'Arles. Ces EG ont donné lieu à une structuration du secteur et porté la photographie au rang d'art majeur. C'est à l'issue des EGP que Robert Delpire crée Photopoche, le Palais de Tokyo ouvre ses premières expositions de photographie, la Mission photographique de la DATAR est lancée...

Les structures professionnelles et associatives participant au comité de pilotage des Etats généraux de la Photographie réfléchissent collectivement depuis 2019 au devenir du secteur et militent pour défendre les droits des photographes. Elles mènent des actions de communication pour alerter sur le risque d'ubérisation de la photographie, en 2021 elles défendent la place de la photographie au sein du ministère de la Culture et oeuvrent pour conserver Paris Photo au Grand Palais, et durant l'été 2022 elles déploient une campagne de communication pour la défense des droits d'auteur des photographes #UnePhotoÇaSePaie à l'initiative de l'ADAGP. Toutes ces actions sont pensées collectivement, chacun apportant sa sensibilité, la force de son engagement et sa vision.

Fin 2020, nous sommes au cœur d'une pandémie mondiale, tout est à l'arrêt, la création est non essentielle et pourtant, Raphaële Bertho et Sabrina Ponti, co-présidentes des *Filles de la Photo* se disent qu'il est urgent de mettre en œuvre les conditions pour repenser l'écosystème de la photographie et aussi donner de l'espoir aux photographes et aux professionnels. Les mots ne sont pas trop forts, certains photographes sont désespérés. Nous proposons donc à nos désormais compagnons de route, de créer les Etats généraux de la Photographie. Très naturellement, ce projet collectif, porté par les 8 structures associées, est annoncé lors des Rencontres d'Arles 2021.

En effet, le rapport Franceschini commandé par le ministère de la Culture et rendu public en mars 2022, a pointé un paradoxe : alors que les images n'ont jamais autant circulé, les photographes ne bénéficient toujours pas d'un partage de la valeur équitable. Les 13 mesures annoncées par la ministre Mme Roselyne Bachelot sont un premier pas mais nous militons pour des mesures concrètes qui ne s'appuieraient pas uniquement sur la bonne volonté des opérateurs. Il est essentiel par ailleurs de penser le secteur au-delà du champ de compétence du ministère de la Culture en tenant compte de l'expérience de toutes les pratiques de la photographie, des spécificités des professionnels publics et privés, de l'univers artistique comme de la commande commerciale.

Notre première étape est cette grande enquête pour donner la parole à tout le secteur de la photographie, aux photographes bien sûr, mais aussi aux professionnels qui accompagnent leur parcours, produisent, commandent, valorisent, pensent le secteur de la photographie.

Nous vous proposons aujourd'hui une synthèse de l'enquête menée auprès des professionnels de la photographie. 543 professionnels ont pris le temps de répondre aux questions, nous les en remercions. Leurs témoignages sont précieux, nous en citons quelques-uns au fil de ce rapport de synthèse.

En travaillant ensemble, nous nous permettons désormais de rêver à une meilleure valorisation de la scène française, à une juste rémunération, à un accompagnement plus en amont de la création, le tout, non pas dans une vision dogmatique mais une concertation pour co-construire un modèle plus juste avec tous les acteurs institutionnels et privés. Nous travaillons ensemble depuis un an, et commençons à rêver de la possibilité de faire émerger des communs.

CALENDRIER EN TROIS ÉTAPES 2021 - 2023

CONSULTATION

ÉTAPE 1

octobre-décembre 2021

Phase de diagnostic :
donner la parole aux
acteurs pour faire
émerger des
thématiques
communes.

ATELIERS

ÉTAPE 2

novembre - décembre
2022

Phase de travail :
organisation de cinq
groupes de travail
thématiques pour faire
ressortir des problématiques
et formuler des
propositions.

DEBATS

ÉTAPE 3

2023

Présentation publique
des propositions et
recommandations
issues des cinq ateliers
thématiques.



L'ENQUÊTE DES ETATS GÉNÉRAUX DE LA PHOTOGRAPHIE : ANALYSE ET SYNTHÈSE

Introduction au rapport

Dans la perspective des États Généraux de la Photographie, instance de réflexion et d'échange autour des enjeux contemporains de la photographie, une enquête nationale a été menée en octobre et novembre 2021. Les acteurs engagés dans l'organisation des États Généraux, c'est-à-dire l'ADAGP, les Agents Associés, le CLAP, les Filles de la Photo, France PhotoBook, le réseau Diagonal, la SAIF et l'Union des Photographes Professionnels (UPP) ont engagé une démarche de consultation et de recueil de la parole des acteurs de la photographie. Ces derniers ont répondu à l'appel : plus de cinq cents d'entre eux ont saisi l'occasion de partager leur expérience, d'exprimer leurs difficultés et de proposer des pistes d'amélioration. A travers les réponses au questionnaire émerge le portrait d'un monde de la photographie fragilisé mais engagé et prêt à se mobiliser collectivement pour trouver des réponses aux défis contemporains.

La démarche des États Généraux de la Photographie donne une place centrale à la parole des photographes et des professionnels de la photographie. L'enquête est de ce point de vue un outil précieux qui permet d'aller à leur rencontre et de prendre en compte toute la diversité de leurs perspectives. Mais cette diversité n'empêche pas les personnes qui ont répondu au questionnaire de s'exprimer d'une seule voix sur de nombreux sujets. Plusieurs thèmes s'imposent comme des priorités largement partagées : les difficultés parfois extrêmes causées par la crise sanitaire, les défis liés aux statuts multiples des photographes et à la défense de leurs droits, l'importance des mécanismes de soutien à la création, et les liens entre acteurs du monde de la photographie.

Ces thématiques ont été identifiées en amont par les structures organisatrices via des consultations et discussions préparatoires. Des sections dédiées du questionnaire y sont consacrées, ce qui a donné aux répondants l'opportunité de s'exprimer longuement à leur propos. Mais le questionnaire comprend aussi de nombreuses questions ouvertes^[1] qui appellent les professionnels de la photographie à exprimer toutes leurs préoccupations. A côté des thématiques citées plus haut, souvent re-mentionnées par les répondants dans les questions ouvertes, d'autres thèmes ont donc émergé : la transition numérique, l'écologie, la reconnaissance de la photographie et la parité.

La participation massive au questionnaire a donc permis au collectif organisant les États Généraux de la photographie d'atteindre leur objectif : identifier les situations et les difficultés qu'affrontent les acteurs du milieu, comprendre ce qui est prioritaire aux yeux de ces acteurs, et rassembler un ensemble de suggestions, demandes et pistes pour répondre aux défis contemporains de la photographie. Il est frappant de constater le fort degré de réflexivité des photographes, qui proposent à travers le questionnaire une réflexion fine et souvent partagée sur les enjeux de leur métier. Cet esprit de corps est d'autant plus marquant que l'expérience des photographes est variée et, comme plusieurs répondants le relèvent, souvent isolée. La création d'une structure collective chargée de représenter le secteur de la photographie est régulièrement mentionnée tout au long du questionnaire. Ce positionnement suggère l'émergence d'un processus de professionnalisation au sens sociologique, c'est-à-dire l'organisation d'un métier en corps collectif susceptible de défendre ses intérêts et de protéger ses membres.

[1] Par "question ouverte", on désigne un type de question auquel on peut répondre dans un champ textuel (c'est-à-dire qu'on peut taper un texte plus ou moins long), par opposition aux questions fermées pour lesquelles un questionnaire propose un nombre limité de réponses (qui prennent typiquement la forme de cases à cocher).



L'ENQUÊTE DES ETATS GÉNÉRAUX DE LA PHOTOGRAPHIE

Méthode de collecte et d'analyse

L'enquête a pris la forme d'un questionnaire à destination des acteurs de la photographie. Cette catégorie intentionnellement large prend en compte tous les métiers de la photographie : les photographes (quel que soit le contexte dans lequel ils travaillent) et les professionnels de la presse, du monde de l'art, de l'édition, ou de l'éducation dont le travail est en lien avec la photographie. Administré en ligne, le questionnaire a été largement diffusé par les huit collectifs engagés dans les États Généraux dans leurs réseaux et parmi leurs adhérents. En deux mois, d'octobre à décembre 2021, 543 personnes ont répondu au questionnaire.

Après une première série de questions socio-démographiques qui permettent de mieux saisir le profil des répondants, le questionnaire commence par plusieurs questions ouvertes sur l'état actuel du monde de la photographie. Trois grandes sections abordent ensuite la question du statut et de la formation, celle des moyens de production, de création et de diffusion, et celle des liens avec les acteurs de la photographie. La dernière section est ouverte et permet aux répondants de parler de ce qui ne rentrait pas dans les catégories précédentes. Chaque section a la même structure : une question à choix multiples pour identifier les sujets prioritaires aux yeux des répondants, puis une série de questions ouvertes demandant ce qu'il faudrait changer, quelle entité devrait agir, et quelles pistes explorer.

L'analyse du questionnaire s'est appuyée à la fois sur une analyse quantitative des questions fermées, notamment pour identifier les profils des répondants et les sujets les plus cités, et sur un dépouillement des questions ouvertes. En pratique, ce dépouillement a consisté en une lecture et un étiquetage de toutes les réponses ouvertes, technique qui a permis non seulement d'identifier les thèmes les plus abordés mais aussi de voir comment ils étaient traités. Ces données ont ensuite fait l'objet d'une synthèse qui propose un tour d'horizon des préoccupations mais aussi des espoirs des acteurs de la photographie.

Profil des répondants et répondants

Les 543 répondants au questionnaire sont très majoritairement des photographes (82,6%), et la plupart de ces photographes sont artistes-auteurs (68,5%). Un tiers des répondants (35,2%) environ exerce une autre activité en parallèle. Les répondants sont majoritairement des hommes (59,1%) et les femmes représentent un peu plus d'un tiers de l'échantillon (39,8%). Cette proportion correspond aux résultats des études statistiques sur les photographes, qui comptent environ un tiers de femmes dans la profession[1].

[1] Voir notamment l'enquête "Le Métier de photographe" remise en 2015 au Ministère de la Culture par le cabinet ITHAQUE et synthétisée par Claude Vaclare et Rémi Debeauvais dans « Le métier de photographe » (2015, Culture études n° 3(3), p. 1-20).

LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE

“Arriver à 50 ans et se retrouver au RSA est juste une humiliation... J'ai été obligé de vendre ma maison dans laquelle j'avais vécu et je travaillais depuis 22 ans ; est-ce suffisant comme impact de cette crise sanitaire sur ma vie et ma pratique de la photographie ?”

(homme, 50, photographe, Centre-Val-de-Loire)

La crise sanitaire a eu des répercussions sévères sur la vie des professionnels de la photographie. **“Plus de travail, plus de commande, le néant...”** (homme, 64, photographe, Île-de-France) Presque tous les répondants rapportent une perte de revenus, parfois très importante et dans certains cas totale. Les photographes citent des baisses de 30%, 50%, 90% de leurs revenus sur l'année 2020 en particulier. Les conséquences en sont dramatiques. **“Arriver à 50 ans et se retrouver au RSA est juste une humiliation... J'ai été obligé de vendre ma maison dans laquelle j'avais vécu et je travaillais depuis 22 ans ; est-ce suffisant comme impact de cette crise sanitaire sur ma vie et ma pratique de la photographie ?”** (homme, 50, photographe, Centre-Val-de-Loire)

L'effet le plus évident de la crise sanitaire sur l'expérience des photographes est l'annulation de presque tous les événements publics. Un photographe résume : **“Expositions, conférences, foires annulées donc beaucoup moins de rentrée d'argent.”** (homme, 38, photographe, Île-de-France) Les possibilités de diffuser son travail, souvent obtenues de haute lutte, passent à la trappe : **“perte d'expositions que j'avais réussi à obtenir (Itipphoto reportée, foire de Paris annulée, fisheye galerie à Arles sans personne...)”** (homme, 47, photographe, Île-de-France). Les projets dans lesquels les photographes étaient déjà engagés ont été annulés ou repoussés indéfiniment sans que de nouvelles opportunités n'apparaissent. Or la carrière des professionnels de la photographie dépend de ces événements qui assurent rémunération, visibilité et mise en réseau, comme le souligne cette photographe regrettant **“l'absence de vernissage pendant quasiment une année et demi, temps social qui provoque rencontres pour des projets ou des ventes.”** (femme, 49, photographe, Grand Est).

Les conséquences de la crise se jouent sur le temps long, au-delà des périodes de confinement elles-mêmes. Les investissements perdus dans des projets annulés ont déséquilibré les budgets à long terme. Les collaborations interrompues ne sont parfois jamais reprises à cause des difficultés budgétaires voire de la disparition des structures concernées, créant des **“difficultés à garder une continuité dans le travail avec les partenaires et les institutions”** (femme, 34, photographe, territoire d'Outre-Mer). Il s'avère difficile de rattraper le retard accumulé pendant la crise sanitaire : **“En indépendant, j'ai perdu 80% de ma clientèle qui ne revient toujours pas et qui sans doute ne reviendra plus.”** (homme, 57, photographe, Île-de-France). Beaucoup de photographes mentionnent les aides d'urgence et les aides publiques, précieuses pour traverser le plus dur de la période : **“j'ai perdu 30% de mon chiffre d'affaires, je me considère chanceux. L'aide d'urgence a comblé le manque à gagner.”** (homme, 40, photographe, Bretagne). Il n'existe cependant pas de mécanisme de protection ou **“filet de sécurité”** sur lesquels les photographes peuvent compter, un manque qui a été cruellement ressenti pendant la crise.

LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE

La photographie est très dépendante des secteurs dans lesquels elle s'exerce (média, marketing, culture, etc.) et les difficultés propres à ces secteurs ont eu des contrecoups lourds de conséquences pour les photographes. Pour un répondant, par exemple, **"Le secteur d'activités dans lequel je travaille, la communication institutionnelle essentiellement, a stoppé son activité, totalement. La répercussion a été immédiate, j'ai stoppé mon activité. Qui redémarre doucement."** (homme, 51, photographe, Île-de-France) Les professionnels de la photographie ont rencontré des difficultés différentes en fonction de leurs spécialisations, mais tous les secteurs ont été touchés : la fermeture des restaurants a ralenti le travail des photographes culinaires, la fermeture des frontières a fait de même pour les photojournalistes, la mise en sommeil des événements et espaces culturels a mis au chômage les photographes de spectacle vivant ou de concert, la fermeture des écoles a annulé les interventions des photographes dans le cadre de l'éducation à l'image, etc.

Les photographes ont mis en place des stratégies d'adaptation pour survivre à la crise. D'abord, une petite partie des répondants a rencontré peu de difficultés, protégés par exemple par des collaborations avec des grandes entreprises dont l'activité a continué pendant la crise. Dans certains cas, le ralentissement des opportunités professionnelles a déclenché une réorientation : **"L'impact a été important au niveau de l'arrêt total des commandes. Je me suis concentré pendant cette période sur des travaux personnels artistiques, non rémunérés."** (homme, 54, photographe, Provence-Alpes-Côte-d'Azur) Plusieurs photographes soulignent que la diminution du nombre d'opportunités rémunératrices a augmenté la concurrence et réorganisé le milieu : **"Beaucoup de petits et moyens clients ont disparu, les gros et très gros sont restés."** (femme, 38, agent de photographe, Île-de-France) La diversification des activités est une stratégie fréquente (pendant la crise sanitaire mais aussi en général) : **"Avec l'instabilité de la crise, j'ai dû accepter beaucoup de travail à côté non photographique (mais lié au visuel ou au social : enseignements, ateliers...)"** (femme, 31, photographe et enseignante, Grand Est).

La crise sanitaire a aggravé une situation déjà dégradée pour beaucoup de professionnels de la photographie. On le voit par exemple dans le parcours de cette photographe, déjà en difficulté avant la crise : **"Je me suis lancée en tant que photographe indé en septembre 2019 suite à un licenciement en tant que photographe salariée. J'ai dû quitter mon appartement à Paris pour revivre chez ma famille à Nantes. Malheureusement, quelques mois plus tard, le COVID a bloqué la progression de mon activité, étant spécialisée dans la culture (concerts)."** (femme, 31, photographe, Pays-de-la-Loire) Les répondants ont vu les opportunités de travail fondre depuis 2020, et pas uniquement pour des raisons sanitaires. Une répondante souligne que "Le budget de la bibliothèque que je dois gérer a fondu (il est à un gros tiers de ce qu'il était il y a trois ans), la pandémie a eu bon dos dans cette décision" (191, femme, 47, enseignante et personnel d'un lieu de diffusion dédié à la photographie, Île-de-France). Dans le même esprit, un photographe relève que **"Le journal en a profité pour faire le ménage et n'a repris que très peu de reportages sur le terrain après la pandémie."** (homme, 58, photographe, Île-de-France) L'enquête de l'Arcom souligne que la crise sanitaire a agi comme un catalyseur, pas comme un déclencheur, de tendances de fond du secteur de la photographie (dont la croissance de l'économie numérique et la baisse des rémunérations). Un répondant conclue : **"De toute manière, crise ou pas, impossible d'en vivre"** (femme, 37, photographe, Occitanie).

STATUTS ET FORMATIONS

“La relation avec les diffuseurs a changé : nous ne sommes plus des collaborateurs, mais des "serviteurs", corvéables et malléables. La négociation devient difficile, c'est à prendre ou à laisser, il y a des tas de photographes qui attendent devant la porte !”

(homme, 62, photographe, Île-de-France)

Les trois quarts des professionnels de la photographie qui ont répondu au questionnaire citent comme un enjeu important les droits d'auteur, les deux tiers mentionnent les rémunérations, et la moitié des répondants mettent en avant la question du statut. Ces trois thèmes sont fortement imbriqués, ce qu'on retrouve dans les résultats de l'enquête de l'Arcom comme dans les propositions du rapport Franceschini (dont le premier axe concerne “le respect du droit d'auteur, notamment à l'aune des nouveaux enjeux numériques et la défense du statut des photographes”). Les répondants décrivent les nombreuses difficultés rencontrées dans ce domaine, difficultés qui compliquent voire menacent leur maintien dans la profession, mais aussi des pistes de réflexion et d'amélioration.

Les droits d'auteur

La question des droits d'auteur structure le métier de photographe puisqu'elle encadre les pratiques d'utilisation et de diffusion des images. Les enjeux légaux sont d'autant plus complexes que la photographie a un statut particulier (toutes les photographies n'étant pas des œuvres au sens juridique) et que le système du droit d'auteur cohabite de fait avec le système anglo-saxon du copyright, en particulier à l'international et dans les négociations avec des multinationales comme les GAFAM. Les implications légales du droit d'auteur (et de notions afférentes comme celle du droit voisin ou du droit d'exposition) ne sont pas toujours connues ou respectées par les clients des photographes. Les répondants sont nombreux à dénoncer les utilisations frauduleuses de leur travail et à regretter l'impunité des acteurs qui en abusent : **“crédits absents, incorrects ou peu visibles, recadrage non autorisés, photos reproduites sans autorisations ni paiement supplémentaire dans les pages web des journaux, photos volées sur internet, reproductions 'embedded' de nos réseaux sociaux, etc...”** (homme, 51, photographe, agent et galeriste, Colombie)

Le numérique a une place centrale dans l'évolution du métier de photographe et dans la difficulté pour les professionnels à faire respecter leurs droits. Une photographe explique : **“La banalisation des images, leur circulation massive sur internet, l'accès à des fichiers libres donnent l'impression que les images n'appartiennent à personne. Un contrôle, un rappel des bonnes pratiques en matière d'illustration et de la valeur de ces fichiers/images/œuvres sont nécessaires.”** (femme, 37, iconographe, Île-de-France). Les répondants vivent les conséquences du **“non-traçage de nos images qui se retrouvent sur tout un tas de supports qui ne nous rémunèrent pas (et ça malgré des outils tel que pixtrakk ou copytrack).”** (femme, 31, photographe, Pays-de-la-Loire).

Étant donné les limites des stratégies individuelles, les photographes sont nombreux à en appeler à l'État ou à un acteur collectif représentant la profession pour protéger leurs droits. Pour un répondant, **“c'est au législateur d'agir, conjointement à la sensibilisation des utilisateurs et du public en général”** (homme, 71, photographe, Hauts-de-France). Des actions sont en place (dont la transposition d'une directive européenne sur le droit d'auteur sur les marchés numériques et un accord de l'ADAGP et de la SAIF avec Google), parfois citées par les répondants mais perçues comme encore insuffisantes ou trop peu appliquées.

STATUTS ET FORMATION

La rémunération

Les évolutions du métier tendent à dégrader les conditions de travail des photographes, comme le soulignent des répondants expérimentés : **“J’ai plus de 25 ans de métier, j’ai été en agence et indépendant. Je n’ai constaté qu’une baisse continue de la rémunération des photographes depuis mes débuts. Moins de commandes presse qui va très mal, moins de rémunération sur les commandes corporate, en parallèle plus de photographes sur le marché avec les appareils numériques.”** (homme, 54, photographe, Provence-Alpes-Côte-d’Azur). Les photographes qui ont répondu au questionnaire sont unanimes : le milieu est **“très instable, compétitif et précarisé”** (homme, 30, agent de photographe, Île-de-France), au point parfois de les pousser à abandonner leur carrière ou à vivre dans la pauvreté. La précarité est la norme du métier : dans leur enquête publiée en 2015, Vauclaire et Debeauvais soulignent que 43% des photographes gagnent moins de 15.000 € par an et que 41% des photographes doivent trouver d’autres sources de revenus que la photographie pour vivre. Or, pour citer un répondant, **“quand un artiste est obnubilé par la question de la fin du mois comment peut-il développer sereinement son travail?”** (homme, 56, photographe, Île-de-France)

Les répondants identifient deux phénomènes qui contribuent à faire baisser les tarifs. D’une part, beaucoup de leurs clients leur proposent des budgets très faibles voire inexistant, y compris dans le secteur historiquement important qu’est la presse. Plus généralement, les répondants regrettent **“l’image de gratuité qui colle à la photo. Les clients ont du mal à comprendre que des bonnes photos se payent, au même titre que le reste de leurs prestataires.”** (homme, 42, photographe, Bourgogne-Franche-Comté) D’autre part, la concurrence est rude entre photographes professionnels et opérateurs de photographie low-cost comme les banques d’images en ligne. Les récits révèlent la frustration de photographes qui, isolés face à des clients parfois puissants, doivent accepter des tarifs très bas ou des délais de paiement longs : **“La relation avec les diffuseurs a changé : nous ne sommes plus des collaborateurs, mais des “serviteurs”, corvéables et malléables. La négociation devient difficile, c’est à prendre ou à laisser, il y a des tas de photographes qui attendent devant la porte !”** (homme, 62, photographe, Île-de-France)

A la faiblesse des rémunérations s’ajoute leur irrégularité. Le monde de la photographie est structuré en un grand nombre de sources de revenus souvent faibles (quelques centaines d’euros). L’idée d’une grille tarifaire est mentionnée à plusieurs reprises : **“les tarifs doivent être conventionnels ou au moins être indicatifs et diffusés le plus largement possibles”** (homme, 44, photographe, Grand Est). Les répondants soulignent aussi que la mise de fonds nécessaire pour participer aux processus de sélection (frais d’inscriptions, temps consacré à monter le dossier), par définition souvent faite à perte, grève leur budget.

STATUTS ET FORMATION

Le statut

Pigistes, salariés, auteurs, artisans... Les photographes exercent leur métier sous des statuts très différents qui sont associés à différentes formes de rémunération, interlocuteurs administratifs et accès aux droits sociaux. Le rapport Franceschini met en évidence les défis associés à cet éclatement et suggère à tout le moins de créer des passerelles entre statuts. Les photographes qui ont répondu au questionnaire s'accordent sur la nécessité de simplifier la situation. Une photographe résume : ***“Je suis photographe et je jongle entre tellement de statuts, de clients différents que c'est très dur de s'y retrouver. Pigiste pour la presse, droits d'auteur pour d'autres missions, atelier ou workshops en auto-entrepreneur. Ça n'a pas de sens.”*** (femme, 36, enseignante, journaliste et photographe, Argentine) Les répondants parlent de ***“sectorisation archaïque”*** du métier (homme, 53, photographe, Provence-Alpes-Côte-d'Azur) et des ***“relations folkloriques”*** entre les administrations gérant les différents statuts (homme, 59, photographe, Centre-Val-de-Loire). Dans l'intervalle, les photographes sont demandeurs d'informations juridiques et administratives sur leur situation : ***“tout le monde semble un peu perdu, on s'écrit sur des forums pour savoir comment se déclarer, déclarer ses revenus, comment remplir sa feuille d'impôts...”*** (femme, 37, photographe, Occitanie) Ils sont nombreux à aller plus loin et à proposer la mise en place d'un statut unique qui permettrait à un acteur collectif de protéger la profession : ***“un statut simplifié et unique protégeant mieux le métier de photographe, une protection plus efficace du droit d'auteur.”*** (femme, 39, photographe, Pays-de-la-Loire) Un répondant souligne : ***“les spécialités en médecines sont nombreuses, mais il n'y a qu'un seul ordre des médecins !”*** (homme, 61, photographe, Bourgogne-Franche-Comté)

Les photographes soulignent que la coexistence de différents statuts et des règles qui y sont liées compliquent un métier déjà fragilisé par la précarité et l'isolement. Les variations entre statuts ont des conséquences économiques puisqu'elles limitent l'accès à certaines opportunités professionnelles, rendent les différences d'offre peu lisibles pour les clients et imposent un travail administratif coûteux en temps et en énergie. Les photographes doivent ainsi faire le lien entre clients et administrations voire entre plusieurs services administratifs dès qu'il y a cumul des statuts, notamment pour les photographes à la fois auteurs et artisans (que ces derniers soient auto-entrepreneurs ou pas). Le témoignage d'une photographe le souligne : ***“Débuter professionnellement dans un pays où les activités photographiques se facturent sous trois ou quatre statuts différents, c'est extrêmement difficile, car au début de sa carrière on survit en multipliant des activités autour de la photo parfois très différentes. Personnellement, j'ai été simultanément assistante, formatrice photo, photographe de mariage et autrice de livres sur la photo et de reportages pour les entreprises. J'ai parfois dû refuser du travail ou perdu de l'argent à cause des contingences administratives. Par ailleurs, et par conséquent de cette législation, il est très complexe d'avoir des infos claires et précises sur les démarches administratives à effectuer. Les différents services (impôts, Agessa, commanditaires presse etc..) se contredisent souvent.”*** (femme, 38, photographe, Pays-de-la-Loire)



STATUTS ET FORMATION

La formation

La formation est un thème transversal, moins abordé par les répondants que les trois précédemment cités mais apparaissant tout de même tout au long du questionnaire. Les photographes sont demandeurs de formation continue, à la fois sur le plan technique (notamment en lien avec les technologies numériques) et sur le plan juridique et administratif : ***“Les dossiers à fournir sont tellement lourds que si on n'a pas eu de formation spécifique, il m'apparaît quasi impossible de les constituer (si une telle formation existe, je serais ravie de la suivre).”*** (femme, 39, photographe, Île-de-France) Les lieux de formation initiale comme les écoles de photographie sont identifiés comme des espaces stratégiques pour l'organisation de la profession : sensibilisation aux questions de diversité et d'égalité (notamment en ce qui concerne les femmes photographes), formation à des pratiques écologiques, préparation à la vie professionnelle.

Conclusion

Les photographes qui ont répondu au questionnaire sont préoccupés par l'avenir de leur profession et par leur propre devenir au sein du monde de la photographie. Les questions du statut, des droits d'auteur et de la rémunération sont inextricablement liés et décisifs dans un moment de transformation profonde du métier de photographe. C'est ce que souligne l'enquête de l'Arcom dans son analyse d'un “un métier en recomposition dans un écosystème en difficulté”. Les répondants partagent largement les constats des réflexions récentes sur le métier de photographe, par exemple sur les effets de la multiplicité des statuts professionnels en termes d'accès à la protection sociale, un enjeu mis en avant dans le rapport Franceschini comme dans l'enquête de l'Arcom.

LES MOYENS DE CRÉATION, DE PRODUCTION, DE DIFFUSION.

Que les photographes arrivent à se faire entendre d'une seule voix et non la cacophonie actuelle !"

(homme, 50, photographe, Île-de-France)

L'accès aux moyens de création, de production et de diffusion joue un rôle central dans la carrière des photographes. Il peut prendre la forme de mécanismes de financement, d'opportunités de présenter son travail au public, de prêt de matériel, ou encore d'achat et de conservation des œuvres par des institutions culturelles. Les trois quarts des professionnels qui ont répondu au questionnaire identifient les moyens de production comme un sujet prioritaire. Les répondants sont aussi nombreux à identifier d'une part la gestion collective des moyens de production et d'autre part l'archivage et la conservation des photographies comme des sujets de réflexion importants (environ 40 % des répondants dans les deux cas).

L'accès aux moyens

La mise en place de mécanismes d'accompagnement à la recherche, l'expérimentation, la production et la diffusion du travail des photographes est indispensable pour la pérennité du secteur de la photographie, et ce d'autant plus que les transformations des marchés de la photographie précarisent ses professionnels. Il existe déjà un écosystème de soutien à la photographie mis en place à la fois dans le secteur privé et par l'État. Ce dernier a un rôle historique dans le soutien à la photographie, rôle matérialisé par des programmes et des institutions que les répondants connaissent et citent dans le questionnaire (le Centre National des Arts Plastiques, le Jeu de Paume, la Délégation devenue Département de la photographie, etc.). Mais, pour reprendre à la fois le sentiment des photographes répondant au questionnaire et l'analyse du rapport Franceschini, l'absence d'une politique unifiée dessert la photographie et ses acteurs. Les répondants en appellent à **"plus de sous pour ces structures !"** (femme, 33, photographe, Grand Est), **"une vraie reconnaissance de la photographie par les gouvernants et notre ministère"** (210, homme, 33, photographe, Occitanie), ou encore **"un VRAI département de la photographie, avec une équipe et des moyens à la hauteur."** (femme, 47, photographe et conservatrice-restauratrice, Bretagne)

Plusieurs grands thèmes ressortent des demandes des professionnels en ce qui concerne l'accès aux moyens de création de production et de diffusion. D'abord, la question de l'information préoccupe beaucoup de photographes qui soupçonnent que des ressources existent mais ne savent pas où les trouver : **"Concernant l'accès aux moyens de production, c'est un mystère pour moi. J'autofinance toutes mes expositions même si je sais qu'il existe des aides départementales (et peut-être autres) à cet effet. Seulement, elles me semblent inaccessibles. Les conditions sont restrictives et il est difficile de trouver de l'information à ce sujet."** (femme, 41, photographe, Nouvelle-Aquitaine) Les photographes souhaitent une simplification de l'accès aux ressources. Même quand on sait ce qui existe, **"les demandes, dossiers,... sont toujours très lourds, prennent beaucoup de temps ; souvent pour rien"** (femme, 72, photographe, Grand Est).

L'aide à l'installation est fréquemment abordée par les répondants, avec notamment l'idée d'un soutien au lancement de l'activité (financement de l'achat de matériel photographique, par exemple) sur le modèle du soutien à la création d'entreprise. En ce qui concerne l'aide à la production, les photographes soulignent que les opportunités existantes sont trop compétitives et trop peu rémunératrices pour vraiment aider leurs carrières. Frais engagés à perte dans des candidatures à des bourses, absence de défraiement pour les exposants en festival... Les faibles budgets des mécanismes d'accompagnement limitent leur efficacité, voire deviennent contre-productifs, comme dans le cas de cette photographe dont la résidence **"prenait à sa charge le loyer (qui était assez bas) mais aucun soutien de production, ni de frais de transport ou autre. Toute la production et ma vie sur place était à mes frais. Donc il me fallait travailler en amont pour travailler pendant 3 mois en résidence..."** (femme, 39, photographe)

LES MOYENS DE CRÉATION, DE PRODUCTION, DE DIFFUSION.

La gestion collective

Face à l'absence ou à la faible dotation des mécanismes de soutien à la photographie, l'idée d'une gestion collective des moyens de production fait son chemin parmi les photographes. Environ 40 % des répondants identifient la gestion collective comme un sujet de discussion important pour l'avenir de la photographie, ce à quoi s'ajoutent les fréquentes mentions du sujet dans les questions ouvertes. Les idées abondent : louer collectivement des lieux de travail, d'exposition et de stockage, mettre en place des coopératives qui permettraient notamment de louer ponctuellement du matériel coûteux, ou encore partager les compétences techniques. Tout le vocabulaire de la gestion collective apparaît : les photographes parlent de coopérative, de se fédérer, de mutualiser, d'autogestion, de solidarité... Un photographe résume l'esprit de ces propositions : ***“La location de studio est très chère aussi, à Paris c'est vraiment dingue. A Grenoble aussi. Il faudrait créer un lieu comme un espace de co-working mais avec des sessions à prix bas pour que les photographes puissent shooter leur mission avec du bon matos pour pas trop cher et ainsi rentrer dans leur frais. Avec des prix pour les jeunes, les plus vieux, etc etc. On peut faire un truc bien.”*** (femme, 25, photographe, Auvergne-Rhône-Alpes)

Parler de la gestion collective des moyens, c'est poser la question de l'écosystème de la photographie et de ses acteurs. Associations professionnelles (comme l'UPP), organismes collectifs (comme l'ADGP ou la SAIF), collectifs de photographes (comme le réseau Diagonal), institutions culturelles (comme le Jeu de Paume ou la Maison Européenne de la Photographie)... il existe déjà des groupes qui assurent une représentation de la profession. Les photographes répondant au questionnaire, interrogés sur les entités à mobiliser pour faire avancer les réflexions sur l'avenir de la photographie, les citent régulièrement. Mais ils en appellent tout de même à la création d'une nouvelle entité qui réunirait et représenterait tous les photographes, indépendamment de leur statut et de leur situation. Cet appel à une organisation collective de la profession traverse tout le questionnaire.

Il s'agit à la fois d'aider les photographes à protéger leurs droits, d'être un représentant de la profession unique face aux interlocuteurs extérieurs, et de créer un sentiment d'unité entre membres du monde de la photographie. De nombreux répondants imaginent une nouvelle structure dédiée aux photographes : ***“A quand un centre national de la photographie sur le modèle du CNC?”*** (arthotécaire, Auvergne-Rhône-Alpes) D'autres imaginent plutôt ***“une entité à créer et qui inclut les représentant des différentes associations, syndicats de la profession”*** (femme, 61, photographe, Bourgogne-Franche-Comté). Certains répondants envisagent des espaces d'échanges au sein de la profession : ***“offrir un lieu commun autogérés par des photographes différents chaque année dans une ville différente chaque année ou dans une ville où ils se rassemblent au moins sur du court terme comme à Arles”*** (femme, 41, enseignante, journaliste et photographe, Provence-Alpes-Côte-d'Azur). Un modèle qui rappelle justement... les États généraux de la photographie : ***“Ces États Généraux sont un bon exemple de ce qu'il faut faire. Agir collectivement avec un même projet. Ce n'est pas dramatique qu'il y ait plusieurs OP ou syndicats de photographes si nous arrivons à trouver des combats communs et avancer ensemble.”*** (homme, 59, photographe, Occitanie) L'essentiel : ***“Que les photographes arrivent à se faire entendre d'une seule voix et non la cacophonie actuelle !”*** (homme, 50, photographe, Île-de-France)

LES MOYENS DE CRÉATION, DE PRODUCTION, DE DIFFUSION.

L'archivage et la conservation

Dans le contexte d'une réflexion sur les moyens de création, de production et de diffusion de la photographie, la question de la conservation s'impose. Elle fait d'ailleurs l'objet d'un rapport rendu par Sam Stourdzé en 2018 et constitue le quatrième axe identifié par le rapport Francheschini. Les deux travaux soulignent le défi que représente la conservation de la création photographique contemporaine et la nécessité de mettre en place de nouvelles procédures et de nouveaux lieux pour l'accompagner.

Les photographes ayant répondu au questionnaire font écho à ces conclusions. Ils sont nombreux à avoir contribué, ou du moins essayé de le faire, à cet effort d'archivage. ***“Arrivant en fin de carrière, que faire des archives et des productions accumulées pendant une vie? Faut-il tout jeter? Qui peut recueillir tout cela?”*** (femme, 72, photographe, Grand Est). Il existe une demande de la part des photographes sur le sujet : ***“Archivage et conservation : je peux témoigner, comme c'est mon domaine, que TOUT reste à faire ! Je suis souvent appelée à l'aide par des photographes qui ne voient absolument pas comment leur production va pouvoir être conservée après leur disparition.”*** (femme, 47, photographe et conservatrice-restauratrice, Bretagne) Les institutions existantes intéressent les photographes qui aimeraient mieux les connaître. Plusieurs répondants mentionnent ainsi la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie (anciennement Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine), dont le fonds réunit environ vingt millions de documents photographiques issus des archives d'État mais aussi de donations.

Les photographes se représentent bien les difficultés techniques et légales d'un vaste effort d'archivage. Il faut des lieux adaptés, des supports capables de stocker des images numériques, une institution pour coordonner un projet aussi ambitieux. Se pose aussi la question de la propriété des images et du respect du droit d'auteur dans le contexte de l'archivage. Les répondants soulèvent plusieurs pistes, appelant notamment l'État à mettre en place un réseau national susceptible de fournir informations et ressources aux photographes souhaitant verser leurs fonds. L'expertise existe : ***“Pour la conservation matérielle, tenter de mobiliser l'Institut national du patrimoine, monter des programmes de sauvegarde, établir des protocoles, nous sommes une quarantaine de personnes potentiellement compétentes en France. Personnellement c'est un sujet que j'aimerais travailler mais il me faudrait des moyens.”*** (femme, 47, photographe et conservatrice-restauratrice, Bretagne)

Conclusion

Pour les photographes, l'accès aux moyens de production est un point sensible. Ils peinent souvent à bénéficier des aides existantes faute d'informations, de procédures accessibles, ou de dotation suffisante des institutions chargées du soutien à la création. Mais l'existence de mécanismes qui facilitent l'installation, la production, ou la diffusion des œuvres est cruciale pour les membres d'une profession fragilisée par les évolutions techniques et économiques. En réponse à ces difficultés, c'est la solidarité professionnelle et l'organisation collective que les répondants proposent. Les idées abondent : mutualiser l'achat de certains outils, partager les savoirs, mais aussi créer des espaces et des regroupements qui permettent de donner une voix forte à la profession.

LES LIENS AVEC D'AUTRES ACTEURS

“Il nous manque les infos essentielles, quelles sont les galeries qui exposent des photographies, comment les contacte-t-on ? Qu'est-ce qu'une œuvre d'Art photographique, combien d'exemplaires faut-il produire ? [...] Je trouve qu'il serait essentiel et utile de fixer des règles afin qu'on s'y retrouve, dans l'état actuel impossible d'avoir une idée de ce que c'est le marché de la photo.”

(homme, 54, photographe, Provence-Alpes-Côte-d'Azur)

Dans sa dernière section, le questionnaire propose plusieurs pistes concernant le lien entre photographes et autres acteurs de l'écosystème. Quatre des sept thèmes ont plus particulièrement attirés l'attention des photographes. Les deux tiers ont identifié comme un objet de réflexion important la valorisation des travaux dans les circuits institutionnels ou privés. Une petite moitié des répondants ont cité respectivement le rapport à la commande, l'accès au marché de l'art, et l'accès aux moyens de répondre aux appels d'offre (publics ou privés)

L'accès aux moyens de répondre aux appels d'offre (publics ou privés)

Une première difficulté identifiée par les répondants concerne la diffusion de l'information. Il s'agit à la fois de savoir quels appels d'offre existent et comment se manifester : **“Il faudrait mettre en place des formations pour apprendre à entrer dans ce milieu fermé, pour apprendre à répondre aux appels d'offre.”** (femme, 39, photographe, Île-de-France) Une idée revient à plusieurs reprises, celle d'une centralisation et d'une diffusion des informations sur une plate-forme unique : **“Je suggère de créer une plateforme d'information exhaustive pour les métiers de la photographie avec tout ce qui existe (prix, concours, aides, lieux d'expo, statuts, référents, acteurs de la photo, institutions, ...). Trouver de l'information est un vrai parcours du combattant et prend énormément de temps. Il existe des dispositifs, mais nous n'en avons pas forcément connaissance.”** (femme, 41, photographe, Nouvelle-Aquitaine)

A l'opacité des règles s'ajoute la lourdeur des procédures : **“la paperasse est insupportable et difficilement surmontable pour une structure unicellulaire de photographe. Y a-t-il un moyen de simplifier ?”** (homme, 39, photographe, Île-de-France) Un photographe remarque que **“le système actuel d'appel d'offre pour les marchés publics me paraît aussi difficilement adapté aux réalités du travail de photographe.”** (homme, 51, photographe, Île-de-France) Comme pour les festivals ou les commandes, le problème des frais à avancer, souvent à perte, se pose : **“j'ai déjà refusé de candidater à des appel d'offre lorsqu'il faut payer des frais d'inscriptions pour concourir.”** (femme, 32, éditrice et photographe, Grand Est)

Pour les appels d'offre publics comme privés, la principale frustration exprimée par les photographes concerne la transparence de la sélection. L'image qui émerge des témoignages est celle d'un système où l'influence et les réseaux sont particulièrement importants, dans des configurations qui confinent parfois au conflit d'intérêt. De nombreux répondants y font référence : **“Concernant les appels d'offre, ceux-ci sont le plus souvent pipé. Les membres siégeant dans les commissions privilégient, mettent en avant, leurs poulains.”** (homme, 56, photographe, Île-de-France) Ces situations marquent les photographes et les découragent particulièrement : **“Il m'est arrivé de rencontrer des personnes qui avaient fait partie de commissions et qui en même temps étaient par la suite prestataire du vainqueur (en sous traitance) !”** (homme, 51, photographe, Île-de-France)

LES LIENS AVEC D'AUTRES ACTEURS

Le rapport à la commande

Les commandes occupent une place importante dans la carrière des photographes. Ces derniers semblent bien connaître leur fonctionnement et on ne trouve pas dans le questionnaire d'appels à centraliser l'information ou à clarifier les règles. Mais les photographes peinent souvent à s'assurer des rémunérations suffisantes : **"le rapport à la commande trop souvent en faveur du client. Face à une paupérisation de la profession les clients profitent d'une situation en imposant leurs règles."** (homme, 63, photographe, Bretagne) La pression du marché, la forte concurrence entre photographes et le peu de régulations tend à défavoriser les photographes dans les négociations et à faire baisser les prix quitte à contourner les règles. C'est ce que souligne ce photographe, critique devant **"l'option B dans les CCAG-PI [...] dans laquelle le photographe cède quasiment tous ses droits patrimoniaux". Le véritable problème, cependant, est qu'"elle doit "théoriquement" être liée à une rémunération en conséquence de la cession accordée, ce qui dans les faits n'est absolument pas le cas, vu que le moins disant financièrement est souvent le gagnant."** (homme, 59, photographe, Occitanie)

Pour compenser cette pression à la baisse sur les prix, les photographes envisagent diverses formes d'action de l'État, soit par l'encadrement des pratiques, soit par une intervention directe en tant que commanditaire. Un photographe considère ainsi que **"l'État devrait créer puis promouvoir un contrat-type de commande photographique (par une institution publique d'une part ; par une entreprise privée d'autre part) afin de mieux encadrer les pratiques dans le secteur."** (homme, 38, journaliste et photographe, Île-de-France) La question des commandes publiques est régulièrement abordée. Un photographe imagine par exemple **"passer d'une logique de grande commande publique tous les 40 ans à une logique de petites commandes régulières, ouvertes et menées par diverses entités publiques (régions, RMN, État, BNF, métropoles)"** (homme, 37, photographe, Centre-Val-de-Loire).

La valorisation des travaux dans les circuits institutionnels ou privés

Les circuits institutionnels ou privés occupent une place complexe dans les récits des photographes ayant répondu au questionnaire. Ces circuits apparaissent comme des passages obligés et des acteurs fondamentaux dans le monde de la photographie... mais aussi comme des espaces à l'accès particulièrement difficile pour les photographes. Les enjeux économiques sont l'objet de beaucoup de remarques de la part des répondants, notamment sur la rémunération comme sur les frais à avancer (par exemple pour exposer). Une photographe souligne : **"la valorisation passe également par la rémunération en conséquence de la réalisation. Une exposition n'est pas une récompense en soi, il faut rémunérer correctement l'auteur."** (femme, 39, photographe, Île-de-France) L'accès à des lieux de diffusion, par exemple des espaces d'exposition ou des opportunités de publier une monographie, est aussi une préoccupation récurrente pour les photographes.

LES LIENS AVEC D'AUTRES ACTEURS

Plusieurs répondants réclament une plus grande diversité à la fois dans les jurys et dans les lauréats suite à **“un constat aussi des grands inégalités des répartitions des "richesses" de soutiens, sponsorings, mécénats etc...”** (femme, 62, journaliste, personnel d'un lieu de diffusion dédié à la photographie et consultante, Provence-Alpes-Côte-d'Azur). Cette inégalité joue particulièrement en défaveur des femmes photographes : **“Je pense aussi à l'écrasante majorité d'hommes photographes dans la liste des lauréats à l'aide à la création de la Drac, à des projets du Cnap, ou d'autres appels à projets privés aussi.”** (femme, 36, photographe, Île-de-France) Les difficultés sont aussi exacerbées pour les photographes non-parisiens : **“En province nous sommes obligés afin de rivaliser avec les infrastructures parisiennes de tout financer nous-mêmes. Je parle de studio avec des écrans de projection, des hangars immenses, les gens les plus compétents sont regroupés à Paris, ou sont obligés d'y aller pour travailler.”** (homme, 41, photographe et professionnel de la publicité ou de la communication, Pays-de-la-Loire)

Les répondants abordent enfin la question de la reconnaissance au-delà de l'écosystème français de la photographie. On retrouve l'idée d'un monde assez fermé et difficile à pénétrer : **“de manière plus générale, j'ai beaucoup d'amis qui ont souvent exposé ou même gagné des prix à l'étranger et qui sont absolument inconnus en France”** (femme, 33, photographe, Île-de-France). En parallèle, la photographie française gagnerait à être davantage valorisée sur la scène internationale : **“Il faut supporter les artistes français et le montrer au reste du monde. Montrer que nous existons et que nous sommes créatifs et importants dans le monde de la photographie. J'ai l'impression qu'on fait plus la publicité des photographes morts que vivants ! Comme s'il n'y avait aucune photographie française depuis 20 ans !”** (homme, 38, photographe, Île-de-France)

L'accès au marché de l'art

On retrouve pour le marché de l'art les deux critiques qui traversent toute cette section : un manque d'information et un accès inégal aux opportunités. En ce qui concerne le premier point, les répondants soulignent l'importance de l'information, la transparence, et l'explicitation des règles, particulièrement pour les photographes qui gravitent à la périphérie du marché de l'art et aimeraient y avoir accès. Un photographe témoigne ainsi : **“Mettre de l'ordre dans la jungle du marché de l'Art photographique. Il nous manque les infos essentielles, quelles sont les galeries qui exposent des photographies, comment les contacte-t-on ? Qu'est-ce qu'une œuvre d'Art photographique, combien d'exemplaires faut-il produire ? Par exemple si l'on produit 15 photos numérotées et signées, où sont-elles répertoriées officiellement ? Qui tient les comptes ? A-t-on droit à faire d'une même photo 15 tirages dans un format, puis 15 dans un autre, puis ainsi de suite ? Je trouve qu'il serait essentiel et utile de fixer des règles afin qu'on s'y retrouve, dans l'état actuel impossible d'avoir une idée de ce que c'est le marché de la photo.”** (homme, 54, photographe, Provence-Alpes-Côte-d'Azur)

L'accès au marché de l'art, mais aussi aux festivals ou encore à l'édition, est perçu comme très inégal et décrit à plusieurs reprises comme élitiste ou clanique. Un photographe souligne : **“il est difficile d'accéder au marché de l'art car c'est très opaque et c'est un réseau particulier. Pour l'international, il faut beaucoup se renseigner pour trouver des opportunités”** (homme, 47, photographe, Île-de-France). La question des bonnes pratiques est régulièrement soulevée par les répondants qui demandent une juste rémunération des photographes, une concurrence équitable entre photographes que les relations personnelles ne viendrait pas affecter, et une relation d'égal à égal entre photographes et professionnels du marché de l'art. Une photographe note ainsi : **“J'aimerais que nous ayons un rapport horizontal avec les galeries. Que les contacter ne soit pas considéré comme une position qui dévalorise.”** (femme, 39, photographe)



LES LIENS AVEC D'AUTRES ACTEURS

Conclusion

Le monde de la photographie est structuré par des acteurs et des pratiques très différentes : marché de l'art et institutions publiques, entreprises et galeries, commandes et appels à projet... Les expériences et les difficultés des photographes diffèrent considérablement d'un milieu à l'autre, mais quelques constats traversent les témoignages. D'abord, la dimension relativement hermétique de ces différents espaces. Il est difficile d'y entrer, difficile de naviguer de l'un à l'autre, difficile de traduire une certaine notoriété d'un domaine à un autre dans la mesure où **“[i]l y a un fossé entre les différents marchés et circuits, l'institutionnel ignorant souvent ce qui se passe dans le privé.”** (homme, 45, photographe, conservateur et acheteur d'art, Île-de-France) Ensuite, les photographes sont nombreux à se sentir marginalisés dans les décisions et mal connus de leurs partenaires. Les répondants en appellent ainsi à **“valoriser la parole du photographe souvent dépréciée par le décideur”** (homme, 44, photographe, Grand Est) et à **“faciliter la connaissance de toutes les différentes branches de la photo auprès des institutions qui ne nous reconnaissent pas toujours : on ne rentre pas toujours dans les cases”** (femme, 51, photographe et restauratrice, Île-de-France). En un mot, les photographes sont en demande de transparence et de respect.

LES GRANDS ENJEUX DE LA PHOTOGRAPHIE

“Photographe est bel et bien un métier à part entière, il ne suffit pas “juste” d'appuyer sur l'enclencheur de son boîtier pour faire de belles photos.”

(femme, 31, journaliste et photographe, Pays-de-la-Loire)

Pour permettre aux professionnels de la photographie d'aborder tous les sujets qui les préoccupent, le questionnaire de l'enquête laisse une place importante aux questions ouvertes. Il commence par interroger les répondants sur les principales problématiques rencontrées dans leur carrière puis sur ce qui, à leur avis, constituent les principaux enjeux pour les acteurs du monde de la photographie dans les années à venir. Certains des thèmes qui ressortent sont explorés en détail dans d'autres sections du questionnaire, comme la question du statut et des droits d'auteur. D'autres émergent spécifiquement dans cette partie. Les répondants manifestent ainsi un intérêt fort pour la transition numérique, l'écologie, la reconnaissance de la photographie et l'éducation à la photographie, et la parité. Ces sujets divers répondent tous à une même préoccupation : comment survivre en tant que photographe et comment faire exister la photographie.

La transition numérique

Le numérique occupe une place importante dans les réflexions des professionnels de la photographie, ce qu'illustrent les nombreuses mentions du sujet dans le questionnaire et dans les rapports et enquêtes récentes sur le secteur de la photographie. Les nouveaux enjeux du numérique ont des conséquences manifestes sur les métiers de la photographie, notamment par le biais des banques d'images en ligne, des réseaux sociaux, et des moteurs de recherche d'image. L'enquête de l'Arcom parle de ce sujet d'un bouleversement de l'écosystème de la photographie, un diagnostic que les répondants à la consultation des États Généraux partagent : **“L'ère numérique a totalement bousculé les métiers de l'image”** (femme, 53, acheteuse d'art, Île-de-France).

Du point de vue des rémunérations, d'abord. Les photographes pointent du doigt la **“concurrence déloyale des banques d'images étrangères et des images dites “libre de droits”** et appellent à **“lutter contre le tout gratuit sur le web”** (homme, 66, photographe, Provence-Alpes-Côte-d'Azur). Les négociations deviennent de plus en plus difficiles avec des clients qui ne reconnaissent pas toujours la valeur du travail photographique et qui jouent sur l'abondance d'images disponibles pour tirer les prix vers le bas.

Mais c'est aussi les conditions de travail qui sont affectées. Les répondants décrivent une pression à produire toujours plus et toujours plus vite. **“D'une manière générale les prix baissent, les client veulent de plus en plus de qualité, mais aussi de la quantité.”** (femme, 44, photographe, Hauts-de-France et Île-de-France) La reconfiguration des marchés de la photographie par le numérique en vient à remettre en cause le métier de photographe. La même répondante poursuit sa réflexion : **“Les créateurs de contenus sont-ils des photographes ? Comment réagir [quand] dans une même journée on me demande de la vidéo, de la nature morte, du lifestyle avec de l'humain.”**

LES GRANDS ENJEUX DE LA PHOTOGRAPHIE

L'écologie

Parmi les enjeux de la photographie dans les années à venir, plusieurs professionnels évoquent les questions écologiques. Une photographe appelle par exemple à **“réfléchir à comment être des photographes écolo, pour continuer notre pratique en ayant l'empreinte carbone la plus faible possible.”** (femme, 29, photographe, Île-de-France) Les répondants posent ainsi la question des matériaux employés dans les appareils ou le développement des photographies mais aussi des déplacements impliqués par les prises de vue, des ressources matérielles nécessaires pour monter une exposition ou de l'énergie que consomme le traitement et l'envoi des images.

Dans les propositions des photographes, les stratégies écologiques sont indissociables des enjeux économiques. L'objectif est d'utiliser au mieux les ressources non-renouvelables de manière à protéger l'environnement tout en minimisant les dépenses des photographes. Cette double préoccupation apparaît par exemple dans la suggestion de cette photographe : **“Lorsqu'il y a production d'œuvres par exemple, fédérer plusieurs lieux, privés ou publics, pour faire tourner les expositions, plus économiques et écologiques, plutôt que de prôner l'exclusivité et des nouvelles productions... surtout que les productions sont de plus en plus des auto-productions pour la plupart des auteurs...”** (femme, 55, photographe, Île-de-France)

Dans cet esprit d'économie (à tous les sens du terme) les propositions des photographes valorisent le partage voire la mutualisation des moyens. Un photographe propose ainsi : **“Nous pourrions réfléchir à l'établissement d'une base de données recensant en temps réel et par zones géographiques les moyens disponibles (encadrement, supports d'accrochage, moyens de transport, mais également disponibilité des prestataires du secteur tels les développeurs, les tireurs, les encadreur etc.). Cela irait également dans le sens du réemploi des moyens de production dans une logique à la fois économique et écologique.”** (homme, 44, photographe, Pays-de-la-Loire)

La reconnaissance de la photographie

Les réponses au questionnaire font le portrait d'un monde de la photographie peu reconnu et peu valorisé, que ce soit par les institutions, par les clients, ou par le grand public. On retrouve les réflexions évoquées plus haut sur la remise en cause de la photographie par le numérique et la démocratisation de la pratique : **“Avec les smartphones, tout le monde et tous photographes et artistes ? Comment mieux valoriser la "vraie" création artistique ? Comment porter un discours sur cette discipline artistique et proposer des repères ?”** (homme, 60, consultant, Île-de-France) Les répondants s'accordent sur la nécessité de revaloriser la photographie et de montrer **“que photographe est bel et bien un métier à part entière, qu'il ne suffit pas "juste" d'appuyer sur l'enclencheur de son boîtier pour faire de belles photos.”** (femme, 31, journaliste et photographe, Pays-de-la-Loire)

LES GRANDS ENJEUX DE LA PHOTOGRAPHIE

Dans cet effort pour améliorer la reconnaissance de la photographie, deux priorités émergent. D'abord, faire reconnaître la photographie par les acteurs du marché, les institutions et les clients. Un photographe résume : ***“Faire comprendre et respecter l'économie de la photo. Particulièrement auprès des futurs acteurs de ce monde (Acheteurs d'arts, dir com, dir marketing, institutions, fonction publique...) dont les jeunes représentants actuels atomisent le marché.”*** (homme, 50, photographe, Hauts-de-France) Les répondants espèrent qu'une meilleure reconnaissance de la photographie facilitera le respect de leurs droits, y compris en ce qui concerne la rémunération et les conditions de travail : ***“Être respecté(e) en tant que photographe, ne pas remettre en question de manière intempestive sur le fait d'être rémunéré pour les prestations que nous proposons.”*** (femme, 31, journaliste et photographe, Pays-de-la-Loire)

La deuxième priorité consiste en un travail d'éducation à la photographie auprès du grand public. Les propositions des répondants à ce sujet mentionnent souvent l'idéal d'une démocratisation de la photographie. Une photographe propose ainsi à la fois de ***“ne pas faire de la photographie un monde élitiste (par exemple subventionner des initiatives populaires, rurales...)”*** et de ***“promouvoir l'enseignement, l'éducation et la sensibilisation à la photo (valoriser d'avantage les petites structures culturelles et les événements dédiés)”***. (femme, 35, photographe et professionnelle de la publicité ou de la communication, Occitanie et Allemagne)

La parité

Le sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes s'impose tout au long de l'enquête, que ce soit à propos des écarts de rémunération, des inégalités d'accès aux mécanismes de soutien à la production ou de l'isolement des femmes photographes. Les répondants identifient des difficultés subies spécifiquement par les femmes dans le monde de la photographie et qui s'ajoutent aux défis communs à toute la profession. Les femmes photographes décrivent de manière circonstanciée leur difficulté à se faire une place dans les réseaux du monde de la photographie, l'isolement au sein de milieux parfois très masculins (par exemple dans la photographie sportive ou les laboratoires photo), la faible proportion de femmes dans les postes à responsabilité, des faits de harcèlement ou d'agression sexistes, entre autres. Une photographe qui raconte l'effondrement d'un projet résume : ***“C'est presque 2 ans de travail à 6 qui s'arrête à cause de masculinité toxique et de guerre d'egos. J'entends autour de moi tellement d'histoires similaires, celle-ci est tellement commune et banale, que j'en viens à penser que c'est la colonne vertébrale de la photographie.”*** (femme, 35, photographe et professionnelle de la publicité ou de la communication, Occitanie et Allemagne)

L'atmosphère tendue autour des discussions sur les inégalités de genre conduit les répondantes à être extrêmement prudentes dans leurs interventions, mais leurs témoignages confirment ce que les enquêtes sur les femmes dans l'art et la culture montrent. Une photographe résume ainsi la situation : ***“Le plus gros problème et surtout ne vous vexez pas si vous voyez ma réponse mais l'obstacle le plus massif dans ce milieu est bien les hommes qui fabriquent un entre-soi tellement épais qu'il est difficile de s'y faire un nom. Même les clients, les gérants de boutiques, ou les créateurs masculins préfèrent travailler avec des hommes, c'est un fait et malheureusement ça précarise énormément les femmes dans un métier qui est déjà très précaire.”*** (femme, 25, photographe, Auvergne-Rhône-Alpes)

LES GRANDS ENJEUX DE LA PHOTOGRAPHIE

La question de la parentalité s'invite dans la discussion sur la parité. Même si elle concerne potentiellement tous les photographes, ce sont des femmes qui soulignent la plus grande difficulté à obtenir du travail ou participer à des résidences pour les photographes qui ont des enfants. Elles mentionnent **"la garde de mes enfants : impossibilité de me déplacer sur de trop longues périodes"** (femme, 42, photographe, Auvergne-Rhône-Alpes) ou le fait que **"des résidences avec bourses (ce qui permet de faire exister un projet) refusent d'accueillir les enfants et/ou ne sont pas souples avec l'organisation."** (femme, 36, photographe, Île-de-France)

Les photographes sont nombreuses à faire des propositions concrètes pour répondre aux difficultés qu'elles rencontrent. C'est souvent la mobilisation collective et la solidarité qui sont mises en avant : **"Des cercles de femmes photographes seraient bienvenus pour permettre les échanges, pour exposer ensemble, se soutenir, apprendre les unes des autres sans compétition et dans la bienveillance et l'entraide"** (femme, 58, enseignante et photographe, Île-de-France). Un point stratégique concerne l'isolement des femmes photographes, qui ont moins d'accès aux réseaux et aux ressources du monde de la photographie : **"On aurait besoin d'accompagnement pour "savoir se vendre", exister auprès des galeries, promouvoir son art en général pour plus de visibilité."** (328, femme, 58, enseignante et photographe, Île-de-France) **Le problème est loin d'être résolu : il faut "visibiliser encore les femmes photographes (par pitié, ce n'est pas une "mode")"** (femme, 35, photographe et professionnelle de la publicité ou de la communication, Occitanie et Allemagne).

Une partie des répondants qui évoquent l'égalité entre femmes et hommes élargissent la réflexion et abordent la question de la diversité. Ils identifient la lutte contre les inégalités en général, y compris le sexisme et le racisme, comme un enjeu de la photographie dans les années à venir. Une photographe le résume ainsi : ce qui est en cause, c'est **"l'inclusion d'artistes de toutes origines et genres"** (femme, 53, professionnelle de la publicité ou de la communication, Île-de-France, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Cap-Vert).

Conclusion

Les photographes qui ont répondu au questionnaire abordent des sujets multiples mais se retrouvent sur quelques priorités. Certains thèmes s'imposent : le statut et les droits, les moyens de production, les relations avec les autres acteurs de la photographie. Ces questions sont explorées dans des sections dédiées mais traversent tout de même les réponses aux questions ouvertes et sont clairement identifiées comme des priorités par les répondants. Outre ces fils conducteurs, la transition numérique, la reconnaissance de la photographie, l'écologie et la parité s'imposent comme des enjeux d'avenir pour la photographie et ses acteurs. Cet avenir paraît incertain et même sombre à beaucoup de répondants. Si les pistes d'action et les appels à la mobilisation sont nombreux dans le questionnaire, le découragement perce parfois, soulignant l'urgence qu'il y a à agir : **"je me demande de plus en plus quand la profession disparaîtra totalement..."** (homme, 60, photographe, Île-de-France)

L'ENQUÊTE DES ETATS GÉNÉRAUX DE LA PHOTOGRAPHIE

Les points saillants de l'analyse

- **une forte mobilisation** : 543 répondants dont 82,6% de photographes
- **un sentiment d'urgence** et souvent d'angoisse face aux difficultés individuelles et aux défis que le monde de la photographie affronte aujourd'hui
- des réflexions riches, des pistes d'action nombreuses et **une envie de "faire profession"** pour mieux défendre la photographie et ses acteurs
- **des effets dévastateurs à long terme de la crise sanitaire**, qui vient encore dégrader une situation déjà alarmante
- **une forte précarisation des photographes** dont les tarifs sont tirés vers le bas par les transformations liées au numérique et le désengagement de secteurs traditionnellement porteurs pour la photographie
- **des droits d'auteur peu respectés** que les photographes n'ont pas les moyens de défendre individuellement
- **une multiplication des statuts administratifs** qui désavantage les photographes
- **une politique publique de soutien à la photographie** importante historiquement mais **desservie par son manque d'unité**
- **un besoin fort de soutien à la création et à la diffusion**, avec des moyens plus importants, plus visibles, et plus simples à obtenir
- **des photographes en demande de plus de transparence et d'égalité dans leurs relations avec les acteurs du monde de la photographie**
- **une demande de reconnaissance et de revalorisation de la photographie**, notamment auprès de l'État
- **une préoccupation pour le devenir de la photographie au regard des transformations écologiques, de l'égalité entre femmes et hommes, et de la transition numérique**

LES STRUCTURES ASSOCIÉES AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PHOTOGRAPHIE



Créée en 1953, l'ADAGP est la société française de perception et de répartition des droits d'auteur dans le domaine des arts graphiques et plastiques. Forte d'un réseau mondial de près de 50

sociétés sœurs, elle représente aujourd'hui près de 200 000 auteurs dans toutes les disciplines des arts visuels : peinture, sculpture, photographie, architecture, design, bande dessinée, manga, illustration, graffiti, création numérique, art vidéo...

[Site web de l'ADAGP](#)



**les agents
associés**

Agissant depuis 2004 pour la reconnaissance et la promotion de la profession, ce mouvement fédérateur, source de réflexion, d'échanges et de découvertes, mise sur l'union plutôt que sur la concurrence.

Nous visons à créer de nouvelles synergies à valoriser ensemble notre métier et à faire respecter nos intérêts et ceux de nos auteurs.

L'agent joue un rôle fondamental auprès des auteurs, il est nécessaire pour identifier une écriture, faire des choix, rendre visible, représenter, imposer, défendre et négocier. L'agent est l'interface indispensable pour garantir la qualité de la production et soutenir l'auteur dans la réalisation de la commande.

[Site web des Agents Associés](#)



Comité de liaison et d'action pour la photographie

Le CLAP est une association loi 1901 fondée en février 2019 à la suite de deux tribunes publiées dans Libération et au mouvement #PayeTaPhoto lancé à l'occasion de la semaine d'ouverture des Rencontres d'Arles 2018.

Né de l'association de cinq agences et collectifs d'auteurs (Signatures, modds, Tendance Floue, MYOP et VU'), le CLAP a pour but de procéder à l'étude et à la défense des droits et des intérêts économiques et moraux, tant collectifs qu'individuels, de ses membres. Par la création de ce comité, ses fondateurs se réunissent régulièrement pour faire état des pratiques auxquelles ils sont confrontés chaque jour et en informer au mieux ses adhérents. La mission du CLAP est avant tout pédagogique, son rôle est de faire de la prévention auprès de ses adhérents afin de les avertir des mauvaises pratiques que subissent nos métiers.

[Site web du CLAP](#)

LES STRUCTURES ASSOCIÉES AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PHOTOGRAPHIE



Fondée en 2017 par trois passionnées de photographie, l'association a su rapidement fédérer autour de ses valeurs et de ses projets.

L'association compte 200 adhérentes représentant 25 métiers dans les champs artistiques, de la commande et de la recherche. Toutes désireuses d'être « mieux informées pour mieux agir », elles souhaitent ensemble animer un laboratoire d'idées et jouer de leur influence pour valoriser et défendre la photographie.

L'association mène plusieurs projets autour de sujets d'actualité impactant les photographes et leur interaction avec les divers acteurs du secteur. Elle agit via des actions de valorisation, de mentorat, de mise en relation avec des experts de l'image mais aussi de lobbying..

[Site web des Filles de la Photo](#)



France PhotoBook fédère les principaux éditeurs français indépendants de livres de photographie.

France PhotoBook est une association ouverte à tout éditeur de livres de photographie dont le siège social est situé en France et produisant au moins trois titres par an. Elle vise à valoriser et à sauvegarder un écosystème aussi riche que fragile, en préservant

une expertise singulière et en encourageant la prise en compte d'un secteur devenu incontournable dans le champ de la création photographique contemporaine.

[Site web de France PhotoBook](#)



Le réseau Diagonal, fondé en 2009, est le seul réseau en France réunissant des structures de production et de diffusion dédiées à la photographie.

Il participe à la structuration de la création photographique ; il accompagne la professionnalisation des artistes photographes et s'attache au développement d'une éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire.

[Site web du réseau Diagonal](#)

LES STRUCTURES ASSOCIÉES AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PHOTOGRAPHIE

la saif

Société des Auteurs
des arts visuels
et de l'Image Fixe

La Saif est un organisme de gestion collective de droit d'auteur. Née de la volonté des auteurs souhaitant défendre collectivement leurs droits, la Saif est une société civile dont la mission est de défendre, percevoir et répartir les droits des auteurs des arts visuels. Elle perçoit pour le compte de ses auteurs les droits dits *collectifs* (copie privée, droit de reprographie, droit de prêt en bibliothèque et télévision par câble) et intervient également pour la gestion des autres droits d'auteur (droits audiovisuels, droits Internet, droit de suite, droit de reproduction et droit de présentation publique).

Elle représente aujourd'hui plus de 7 000 auteurs de tous les arts visuels : **architectes, designers, photographes, dessinateurs, illustrateurs, graphistes, peintres, plasticiens, sculpteurs, ...**

[Site web de la saif](#)



L'UPP est la première organisation professionnelle de défense des droits des photographes. Elle a pour but de promouvoir la profession et de veiller aux intérêts des photographes. Elle étudie toutes les questions sociales, économiques, juridiques ou autres intéressant la profession de photographe.

Elle s'attache particulièrement au respect du droit d'auteur, tel que défini par le Code de la Propriété Intellectuelle. Travaillant en permanence pour défendre les auteurs et améliorer les conditions d'exercice de la profession, l'UPP représente les photographes auteurs, photojournalistes et artisans auprès des pouvoirs publics et des organisations nationales et internationales.

En outre l'UPP s'attache à développer une mission d'action culturelle en présentant des expositions de photos dans son espace dédié à Paris, la Maison des Photographes.

Elle représente les intérêts de près de 10 000 photographes, et compte plus de 1000 membres actifs.

[Site web de l'UPP](#)